



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.2, 2.3, et 2.4

Numéro de la demande : 2018-0546
Demande : nouveau concentré de fabrication (caractéristique chimique du produit) –
Garantie; forme de matière active de qualité technique;
identité de formulants; pourcentage de formulants
Produit : M1834 Dicamba EA MC
Numéro d'homologation : 33503
Matières actives (m.a.) : Dicamba (présent sous forme de sel de monoéthanolamine)
Numéro du document de l'ARLA : 3014583

But de la demande

Le but de la présente demande était d'homologuer le concentré de fabrication M1834 Dicamba EA MC, contenant une nouvelle forme de sel de dicamba (la monoéthanolamine).

Évaluation des propriétés chimiques

Le M1834 Dicamba EA MC est préparé à titre de solution contenant du dicamba, présent sous forme de sel de monoéthanolamine, à une concentration de 704 g æ/L. Ce produit a une masse volumique de 1,2791 g/mL et un pH de 6,4 (1 % du P/P en eau). Les données exigées sur la chimie pour le M1834 Dicamba EA MC ont été fournies, examinées, et jugées acceptables.

Évaluations de la santé

Le M1834 Dicamba EA MC présentait une toxicité aiguë légère chez les rats par voies orale et cutanée, et par inhalation. Il était légèrement irritant pour les yeux, et légèrement irritant pour la peau, des lapins. Ce n'était pas un sensibilisant cutané chez les cobayes.

Aucune donnée sur les résidus n'a été présentée à l'appui de l'homologation du M1834 Dicamba EA MC, contenant une nouvelle forme de sel (la monoéthanolamine). Étant donné que le profil toxicologique du sel de monoéthanolamine du dicamba ne devrait pas être considérablement différent d'autres sels de dicamba actuellement homologués, il ne devrait y avoir aucun risque préoccupant pour la santé associé à une exposition alimentaire.

Une évaluation de l'exposition professionnelle n'était pas requise pour la présente demande.

Évaluation de l'environnement

L'exposition environnementale due à l'utilisation de ce produit devrait être minime puisqu'elle sert seulement à des fins de fabrication, de préparation et de reconditionnement.

Évaluation de la valeur

Une évaluation de la valeur n'était pas requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et a jugé les renseignements suffisants pour appuyer l'homologation du M1834 Dicamba EA MC.

Références

PMRA Document Number	Référence
2847847	2016, Chemical and Physical Properties, DACO: 3.1, 3.2, 3.3.1, 3.5 CBI
2940245	2016, Enforcement Analytical Method, DACO: 3.4.1 CBI
2847848	2016, MON 100306: Acute Oral Toxicity - Up and down procedure in rats, DACO: 4.2.1
2847849	2016, MON 100306: Acute dermal toxicity in Rats, DACO: 4.2.2
2847850	2016, MON 100306: Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.2.3
2847851	2016, MON 100306: Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO: 4.2.4
2847852	2016, MON 100306; Primary skin irritation in rabbits, DACO: 4.2.5
2847853	2016, Dermal Sensitization Test In Guinea Pigs, DACO: 4.2.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.